**Zeitschrift:** Berner Schulblatt
**Herausgeber:** Bernischer Lehrerverein
**Band:** 89 (1956-1957)
**Heft:** 32

**Heft**

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

89. JAHRGANG Nr. 32 BERN, 13. OKTOBER 1956

# Berner Schulblatt

## L'ECOLE BERNOISE

KORRESPONDENZBLATT
DES BERNISCHEN LEHRERVEREINS
ERSCHEINT JEDEN SAMSTAG

ORGANE DE LA SOCIETE
DES INSTITUTEURS BERNOIS
PARAIT CHAQUE SAMEDI

SEKRETARIAT DES BERNISCHEN LEHRERVEREINS: BERN, BAHNHOFPLATZ 1, 5. STOCK
SECRETARIAT DE LA SOCIETE DES INSTITUTEURS BERNOIS: BERNE, PLACE DE LA GARE 1, 5e ETAGE
TELEPHON 031 - 2 34 16 . POSTCHECK III 107 BERN

**Durch Hast ein «doppeltes Minus»!**

Springen Sie morgens zeitig und frisch aus den Federn? Oder stehen Sie nur ungern und verschlafen auf und dazu noch meist so spät, dass es zu einem richtigen Frühstück nicht mehr reicht? Die Folge davon wäre eine fortgesetzte, doppelte Schädigung:

1. Durch das fehlende Frühstück wird die täglich notwendige Nahrungsmenge auf nur zwei Mahlzeiten verteilt. Man isst deshalb am Mittag und Abend mehr als dem Körper zuträglich ist.
2. Das Zuviel am Abend beeinträchtigt den gesunden regenerierenden Schlaf; man fühlt sich am Morgen müde und appetitlos, versagt sich das Frühstück und damit die Zufuhr der für den Vormittag notwendigen neuen Energie.

Bauen Sie deshalb Ihr Nachtessen etwas ab. Sie stehen frischer auf und nehmen mit Genuss ein kräftigendes Frühstück mit Ovomaltine (oder Pront Ovo) zu sich. Es führt Ihnen und Ihren Kindern anregende Nähr- und Wirkstoffe in der richtigen Zusammensetzung zu.

DR. A. WANDER AG., BERN

## VEREINSANZEIGEN . CONVOCATIONS

Einsendungen für die Vereinsanzeigen der nächsten Nummer müssen spätestens bis *Mittwoch 12.00 Uhr* (schriftlich) in der Buchdruckerei Eicher & Co., Speichergasse 33, Bern, sein. Dieselbe Veranstaltung darf nur einmal angezeigt werden.

### OFFIZIELLER TEIL – PARTIE OFFICIELLE

**Lehrergesangverein Bern.** Probe Montag, 15. Oktober, 20 Uhr, in der Aula des Städtischen Gymnasiums auf dem Kirchenfeld.

**Lehrergesangverein Biel und Umgebung.** Wir beginnen mit den Proben Montag, 15. Oktober, in der Aula des Dufourschulhauses, um 17 Uhr.

**Lehrergesangverein Burgdorf.** Probe Donnerstag, 18. Oktober, punkt 17.10 Uhr, im Singsaal des alten Gymnasiums Burgdorf. Von 16 Uhr an Vereinsvorverkauf. – Erste gemeinsame Probe mit Konzertverein: Freitag, 19. Oktober, punkt 20 Uhr, in der Aula des Gymnasiums (Gsteig). Bitte pünktlich zu den beiden Proben erscheinen!


**Primarschulen der Stadt Bern**

Für die Schulkreise Sulgenbach, Brunnmatt, Länggasse, Enge, Altstadt, Kirchenfeld, Schosshalde, Breitenrain, Breitfeld, Bümpliz-Nord, Bümpliz-Süd, Oberbottigen und die Hilfsschule sind auf Beginn des Schuljahres 1957/58 zufolge Errichtung neuer Lehrstellen, provisorischer Besetzung und bevorstehender Rücktritte voraussichtlich neu zu besetzen:

**4– 8 Stellen für Lehrerinnen**
**13–22 Stellen für Lehrer und**
**1– 2 Stellen an der Hilfsschule**

Für die näheren Bedingungen, Besoldungsansätze und Verteilung auf die Schulkreise wird auf die Ausschreibungen im Amtlichen Schulblatt vom 15. September und 1. Oktober verwiesen.
Anmeldungen sind bis 15. Oktober 1956 zu richten an die Präsidenten der Schulkommissionen (s. Amtliches Schulblatt), mit Kopie an die städtische Schuldirektion.

**Die städtische Schuldirektion**

**Ausstopfen** von Tieren und Vögeln für Schulzwecke, Lidern roher Felle
**Anfertigung moderner Pelzwaren**
**Zoolog. Präparatorium M. Layritz**
Biel 7, Dählenweg 15

In neuer 11. Auflage erschienen
**Rechnungs- und Buchführung**
**an Sekundarschulen,**
**von Prof. Fr. Frauchiger, Zürich**
mit **Buchführungsheften** (von 95 Rp. an mit Wust) zur Bearbeitung gewerblicher und landwirtschaftlicher Beispiele. Preisliste 450 auf Wunsch.
**Landolt-Arbenz & Co. AG.,** Papeterie
**Zürich,** Bahnhofstrasse 65

**Berücksichtigen Sie unsere Inserenten!**

**NEUE HANDELSSCHULE**
**Effingerstrasse 15 BERN**

Inh. und Dir.: **L. Schnyder,** Tel. 031 - 3 07 66

- **Handelsschule** 1 und 2 Jahre
- **Stenodaktylokurse**
- **Vorbereitungskurse** 3, 6 und 12 Monate
- **Verwaltung** und **Verkehr** Vorbereitung auf Bahn, PTT, Zoll, Polizei, Hotel usw.
- **Arztgehilfinnenschule** 2 bis 3 Semester gründliche Ausbildung (eigenes Laboratorium)
- **Zahnarztgehilfinnenkurse** inklusive 6 Monate Praktikum
- **Höhere Sekretär(innen)schule** 2 Jahre; direkte Aufnahme ins 2. Schuljahr bei entsprechender Vorbildung.
- **Sekretärinnenkurs nur für Maturandinnen**
- **Section spéciale pour élèves de langue étrangère.** Etude approfondie de la langue allemande, combinée, si on le désire, avec celle des branches commerciales.

**Studienplan und Abschlussprüfungen gemäss Vorschriften und Prüfungsreglement des Verbandes schweiz. Erziehungs-Institute und Privatschulen (Verbandsdiplom)**
Beginn der Kurse: **Oktober** und April
Prospekte u. unverbindl. Beratung durch die Direktion

**BÜCHER** auch für Ihre
Bibliothek von der
Versandbuchhandlung
**Ad. Fluri, Bern 22**
Postfach Breitenrain

**Seltene Gelegenheit**
**2 Occasions-Klaviere**
kreuzsaitig, Eisenkonstruktion, wunderbare Klangfülle, vollständig neu überholt. Garantie. Zu besichtigen bei
**Otto Hofmann, Klavierbauer, Bern,**
Bollwerk 29, I. Stock
Telephon 031 - 2 49 10

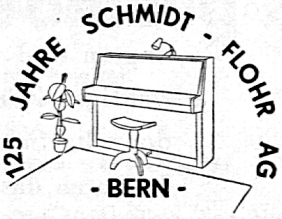


**SCHMIDT-FLOHR**
Der Schweizer Flügel mit
**WELTRUF**
Verlangen Sie bitte den Katalog mit Dokumentationen, die uns selbst aus Übersee zugekommen sind.
**Pianofabrik**
**SCHMIDT-FLOHR AG.**
**Bern**

89. JAHRGANG Nr. 32 Bern, 13. Oktober 1956

# Berner Schulblatt

## L'ECOLE BERNOISE

*Redaktor:* P. Fink, Lehrer an den Sonderkursen Oberseminar, Bern, Quellenweg 3, Wabern bei Bern, Postfach, Telephon 031 - 5 90 99. *Redaktor der «Schulpraxis»:* Dr. R. Witschi, Seminarlehrer, Bern, Seminarstr. 11. Tel. 031 - 4 41 62. *Abonnementspreis per Jahr:* Für Nichtmitglieder Fr. 17.—, halbjährlich Fr. 8.50. *Insertionspreis:* Die fünfgespaltene Millimeterzeile 15 Rp. Die zweigespaltene Reklame-Millimeterzeile 50 Rp. *Annoncen-Regie: Orell Füssli-Annoncen*, Bahnhofplatz 1, *Bern*. Tel. 031 - 2 21 91. Filialen in Zürich, Aarau, Basel, Davos, Langenthal, Liestal, Luzern, St. Gallen, Schaffhausen, Solothurn, Lausanne, Genf, Martigny

*Rédaction pour la partie française:* Dr René Baumgartner, professeur à l'Ecole normale, chemin des Adelles 22, Delémont. Téléphone 066 - 2 17 85. *Prix de l'abonnement par an:* pour les non-sociétaires Fr. 17.–, 6 mois Fr. 8.50. *Annonces:* 15 ct. le millimètre, réclames 50 ct. le millimètre. *Régie des annonces: Orell Füssli-Annonces*, place de la Gare 1, *Berne*. Téléphone 031 - 2 21 91. Succursales à Zurich, Aarau, Bâle, Davos, Langenthal, Liestal, Lucerne, St-Gall, Schaffhouse, Soleure, Lausanne, Genève, Martigny

INHALT · SOMMAIRE

Dix-neuvième Conférence internationale de l'instruction publique, Genève, 1956 503
Visites de stage ..... 508
Dans les sections ..... 511
A l'étranger ..... 512
Divers ..... 512
Bibliographie ..... 513
Mitteilungen des Sekretariats ..... 513
Communications du Secrétariat ..... 513

# Dix-neuvième Conférence internationale de l'instruction publique Genève, 1956

*Recommandations nos 42 et 43*
*aux Ministères de l'instruction publique*

### I. L'inspection de l'enseignement

La Conférence internationale de l'instruction publique,

Convoquée à Genève par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et par le Bureau international d'Education, et s'y étant réunie le 9 juillet 1956 en sa 19e session, adopte le 16 juillet 1956 la recommandation suivante:

La Conférence,

Considérant le besoin de renforcer, de préciser et d'adapter à des situations nouvelles les principes énoncés dans la Recommandation no 10 concernant l'inspection de l'enseignement adoptée le 20 juillet 1937 par la VIe Conférence internationale de l'instruction publique,

Considérant les succès récemment obtenus grâce aux efforts communs de consolidation de la paix et de développement des contacts économiques et culturels entre les différents pays du monde,

Considérant que l'inspection doit contribuer au développement de l'enseignement destiné à promouvoir l'éducation intégrale de l'enfance et de la jeunesse et leur épanouissement moral, intellectuel et physique au service de la patrie, de la démocratie, de la paix et de l'amitié entre les peuples,

Considérant que la place de plus en plus importante qui est faite à l'éducation dans la vie des peuples exige de la part des autorités scolaires et des éducateurs que tout soit mis en œuvre pour rationaliser la structure technique et administrative de l'enseignement afin de faire progresser les services éducatifs et d'en augmenter l'efficacité,

Considérant que la complexité, la difficulté et l'évolution constante des fonctions qui incombent au maître exigent de la part de l'inspecteur des connaissances et des aptitudes particulières,

Considérant que l'amélioration et l'évolution constantes des programmes, des méthodes pédagogiques, du matériel didactique et des moyens d'évaluation des résultats exigent que le maître se perfectionne sans cesse sur le plan professionnel et que l'inspecteur contribue à ce perfectionnement,

Considérant que l'inspecteur, quels que soient le titre qui lui est donné et l'idée que l'on se fait de l'ampleur et de la nature de ses fonctions, constitue un élément important pour la bonne marche et l'efficacité du travail scolaire et pour la coordination de celui-ci avec les activités parascolaires et extrascolaires organisées par la collectivité,

Considérant que dans presque tous les pays l'inspecteur est un conseiller didactique, que dans la majorité de ceux-ci il exerce en même temps un droit de contrôle sur l'activité du personnel enseignant et sur l'administration scolaire et qu'il doit contribuer à l'amélioration de l'instruction et de l'éducation dans les écoles en intervenant à cet effet tant auprès des maîtres qu'auprès des autorités supérieures de l'enseignement,

Considérant que les points de vue étant loin d'être unanimes en ce qui concerne l'enseignement supérieur, c'est surtout dans l'enseignement primaire, dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement technique que l'organisation de l'inspection apparaît comme nécessaire,

Considérant que, sans nier l'intérêt que présente l'organisation de l'inspection à ses différents échelons – central ou fédéral, régional, local – c'est surtout la catégorie d'inspecteurs directement en contact avec le corps enseignant qui peut faire l'objet de recommandations ayant une portée plus ou moins générale,

Considérant qu'en dépit d'aspirations semblables, des pays dont la situation est très différente se doivent d'apporter des solutions diverses au problème de l'inspection de l'enseignement,

Soumet aux ministères de l'Instruction publique des différents pays la recommandation suivante:

*Buts de l'inspection*

1. L'objet principal de l'inspection doit être de promouvoir par tous les moyens le développement et l'efficacité des institutions éducatives et d'assurer une liaison,

dans les deux sens, entre les autorités de l'enseignement et les communautés scolaires;

2. L'inspection doit être considérée comme un service destiné, d'une part, à faire comprendre aux maîtres et à la population aussi bien la politique scolaire des autorités de l'enseignement que les conceptions et les méthodes modernes de l'éducation et, d'autre part, à informer les autorités compétentes des expériences, des besoins et des aspirations des maîtres et des collectivités;

3. L'inspection doit contribuer à assurer aux maîtres des moyens de travail qui leur permettent de réaliser dignement et efficacement leur mission, en facilitant leur perfectionnement, en évitant leur isolement intellectuel et en garantissant le respect de leur personnalité et de leurs idées de manière à les encourager à prendre des initiatives;

4. L'inspection doit tout mettre en œuvre pour créer autour de la personne du maître, parmi les parents d'élèves et dans la collectivité tout entière, l'atmosphère de compréhension, de sympathie et d'estime sans laquelle il n'est pas d'œuvre éducative ni de participation morale et matérielle de la collectivité à l'action du maître.

*Structure et organisation de l'inspection*

5. Quel que soit le système de contrôle scolaire et d'orientation des éducateurs en vigueur dans un pays, il doit répondre à la structure administrative et pédagogique de ce pays;

6. Lorsque, comme c'est le cas dans certains pays, le contrôle scolaire et l'orientation des éducateurs incombent à la fois à des instances situées à différents échelons de la hiérarchie de l'inspection ou de l'administration scolaire, il est souhaitable qu'une coordination à la fois souple et simplifiée s'établisse aussi bien entre les différentes catégories d'inspecteurs qu'entre les diverses instances intéressées;

7. Dans les pays où l'inspecteur relève à la fois de ses supérieurs hiérarchiques dans le cadre de l'inspection, et des pouvoirs publics ou des autorités locales ou régionales de l'enseignement, il convient d'éviter toute interférence qui risquerait de rendre plus difficile la tâche de l'inspecteur;

8. Le contrôle de l'activité de l'inspecteur par les instances dont il relève, qu'il s'agisse de ses supérieurs hiérarchiques ou des autorités scolaires situées aux différents échelons, doit s'inspirer des mêmes principes de compréhension et d'émulation bienveillante que l'on est en droit d'exiger de l'inspecteur dans ses rapports avec les membres du corps enseignant;

9. Il y a tout avantage à ce que l'inspecteur réside le plus près possible des établissements scolaires et des collectivités qu'il est appelé à servir;

10. Que les inspecteurs résident dans leur propre circonscription ou qu'ils soient réunis dans un même centre, il est indispensable que des contacts mutuels leur permettent d'harmoniser leurs points de vue, d'échanger leurs idées sur l'enseignement et d'examiner les problèmes d'intérêt commun;

11. Etant donné l'importance des rapports entre l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement technique, il est souhaitable que les inspecteurs de ces divers enseignements se réunissent de temps en temps pour étudier les problèmes qui leur sont communs;

12. L'organisation de l'inspection par disciplines ou par groupes de disciplines se conçoit naturellement dans le cadre de l'enseignement secondaire, dans le cadre de l'enseignement technique ou dans le cadre des deux à la fois, à condition bien entendu qu'elle sauvegarde le développement harmonieux de l'élève;

13. L'enseignement primaire a généralement recours à des inspecteurs qui ne sont pas spécialisés dans une discipline déterminée; toutefois, en ce qui concerne certaines disciplines telles que l'éducation physique, les enseignements artistiques, les travaux manuels et l'économie domestique, il peut y avoir intérêt à recourir à des inspecteurs spécialisés ou à adjoindre aux inspecteurs ordinaires des experts dans la didactique de ces disciplines;

14. Le caractère de plus en plus spécialisé que présentent certains types d'institutions, telles que les écoles maternelles, les écoles pour enfants retardés ou handicapés et les classes pour adultes, justifie le recours à des inspecteurs spécialisés pour s'occuper du personnel enseignant attaché à ces institutions et notamment le recours à des inspectrices pour les écoles maternelles et pour les enseignements de type féminin;

15. Afin d'assurer la coordination de l'enseignement, les écoles publiques et les écoles privées doivent être inspectées par le même corps d'inspecteurs officiels;

16. Dans l'impossibilité de formuler des règles applicables à toutes les situations, on peut admettre que le nombre d'écoles et de maîtres confiés à un même inspecteur doit dépendre, entre autres, de la dispersion des établissements scolaires et des facilités de communications, les contacts devant être aussi effectifs avec les écoles rurales qu'avec les écoles urbaines;

17. On ne saurait non plus fixer le nombre minimum de visites d'inspection puisque ce nombre dépend de facteurs tels que les besoins des écoles, le degré d'expérience des maîtres et les problèmes à étudier; mais, abstraction faite des visites plus fréquentes que des circonstances particulières peuvent rendre indispensables, il ne devrait pas se passer d'année sans que l'inspecteur ait pu rendre visite aux divers établissements d'enseignement de sa circonscription et, en tous cas, aux écoles à maître unique;

18. Sans fixer de normes strictes sur la durée des visites d'inspection, il convient de mettre en garde contre les dangers de visites trop précipitées et de rappeler que c'est sous le signe de la détente et du contact humain que l'inspecteur arrivera à gagner la confiance du maître et à lui apporter l'aide et les conseils dont il peut avoir besoin;

19. Bien que l'inspecteur ait pour rôle d'être un conseiller didactique, il ne devrait s'acquitter de ce rôle qu'en étroite collaboration avec le directeur d'école et, dans certains cas, il y aurait intérêt à réunir en conférence une partie ou la totalité du personnel de l'école.

*Attributions et modalités de l'inspection*

20. Tout en reconnaissant le bien-fondé de la tendance à limiter le rôle de l'inspecteur à celui d'un conseiller et d'un guide didactique, il convient de noter que la majo-

rité des pays tiennent à lui garder d'autres fonctions, notamment en matière d'administration et d'équipement scolaires;

21. Partout où l'inspecteur est considéré sous le double aspect d'un technicien et d'un administrateur chargé de promouvoir le progrès éducatif dans sa circonscription et compte tenu de la difficulté d'établir une ligne nette de démarcation entre ses fonctions d'administration et de direction et ses fonctions strictement pédagogiques et d'orientation, il est souhaitable que l'inspecteur soit déchargé des tâches purement bureaucratiques qui absorbent souvent une bonne partie de son temps;

22. L'aide que l'inspecteur doit recevoir pour ses travaux de secrétariat est encore plus nécessaire lorsque ses attributions s'étendent à des questions telles que la généralisation de la scolarité obligatoire, les constructions et l'équipement scolaires, les nominations, les mutations, les promotions et les sanctions concernant le personnel enseignant;

23. C'est surtout sur le plan des attributions administratives que l'inspecteur risque de faire double emploi – voire d'entrer en conflit – avec d'autres instances de l'administration scolaire; c'est pourquoi toute simplification ou rationalisation des divers rouages administratifs et de leur fonctionnement ne peut qu'être profitable;

24. Il est nécessaire de rappeler que, même dans les pays où l'inspecteur n'est pas investi de responsabilités administratives, il est appelé à jouer, surtout sur le plan local et régional, un rôle de promoteur auprès des autorités scolaires, qu'il s'agisse de suggérer des mesures en faveur du développement quantitatif ou qualitatif de l'enseignement, d'entreprendre des études statistiques ou autres sur les divers aspects de la réalité scolaire, de prendre une part active dans les travaux de commission, etc.;

25. En tant que conseiller et animateur pédagogique, l'inspecteur peut faire beaucoup pour la formation des maîtres et pour leur perfectionnement, notamment lors de l'organisation de réunions tant nationales qu'internationales, de conférences, de travaux de séminaire et de cours de vacances; lorsque l'inspecteur prend part à de telles activités, il est indispensable qu'une liaison soit assurée entre l'inspectorat, les centres de formation pédagogique et toutes les instances administratives intéressées;

26. L'inspecteur doit veiller à l'application des instructions officielles et, éventuellement, expliquer au maître leurs modalités d'application; il doit aussi faire part aux autorités supérieures des désirs, des vœux et des aspirations des maîtres qui lui sont confiés;

27. Sans qu'il doive en assumer directement la responsabilité, et pour autant qu'un service rationnellement conçu lui en laisse la possibilité, l'inspecteur devrait promouvoir les activités parascolaires et extrascolaires d'ordre tant social que pédagogique (aide alimentaire aux écoliers, camps de vacances, contacts entre la famille et l'école, etc.) et user de son influence pour aider les écoles à établir des contacts appropriés sur le plan international;

28. Lorsque à l'occasion de ses visites l'inspecteur est amené à formuler des suggestions d'ordre pédagogique, en procédant éventuellement à des démonstrations pratiques, il doit veiller avant tout à respecter la liberté intellectuelle du maître et son esprit d'initiative;

29. Il est souhaitable que l'inspecteur tienne compte de l'apport pédagogique provenant des maîtres ou de leurs organisations professionnelles;

30. Dans les cas où l'inspecteur est tenu de porter un jugement plus ou moins direct sur le travail du maître, cette appréciation doit rester objective, s'inspirer du désir de guider et de stimuler le maître et être communiquée à l'intéressé;

31. Toutes garanties doivent être offertes au maître pour qu'il puisse faire appel des appréciations de l'inspecteur auxquelles il estimerait ne pas pouvoir souscrire.

*Nomination et statut des inspecteurs*

32. Quelle que soit l'instance chargée de nommer un inspecteur et quel que soit le système de sélection adopté, toutes garanties doivent être données aux candidats et au corps enseignant pour que la nomination soit objective et tienne compte exclusivement de la valeur personnelle, des aptitudes professionnelles et des mérites du futur inspecteur;

33. La nomination d'un inspecteur dépendant essentiellement de ses qualités professionnelles, il faut éviter toute discrimination fondée sur la race, le sexe, les croyances, les opinions philosophiques ou politiques ou l'origine sociale des candidats;

34. Pour la nomination d'un inspecteur, il convient d'accorder une attention spéciale aux titres et diplômes, aux connaissances psychologiques et pédagogiques et à l'expérience de l'enseignement, un minimum d'années de service préalable étant considéré comme indispensable;

35. En plus des connaissances intellectuelles et pédagogiques que l'on est en droit d'attendre du futur inspecteur, celui-ci doit posséder certaines qualités spécifiques: santé, moralité, impartialité, indépendance de caractère, bienveillance, bonté, esprit d'entreprise et enthousiasme;

36. La préparation professionnelle des inspecteurs présente des avantages; outre une culture pédagogique et psychologique poussée, cette préparation doit comprendre des études sur l'organisation et l'administration scolaires nationales et des études d'éducation comparée leur permettant de connaître les réalités et les problèmes scolaires des autres pays, ainsi que les solutions qui y ont été apportées;

37. Les inspecteurs doivent se voir accorder les plus grandes facilités de perfectionnement (conférences et cours de vacances, séminaires et, surtout bourses d'études et de voyage à l'étranger) et bénéficier de cours sur l'emploi des auxiliaires audio-visuels, d'une bibliothèque spécialement consacrée aux nouveautés en matière d'expériences, d'idées et de théories pédagogiques, ainsi que de conférences données par des éducateurs éminents sur des sujets tels que l'inspection de l'enseignement, les tendances récentes de la pensée pédagogique ou la psychologie de l'enfant;

38. La rétribution des inspecteurs doit correspondre à l'importance de la mission qui leur est confiée et être l'équivalent de celle qui est accordée aux autres fonc-

tionnaires occupant une position administrative ou sociale de même niveau; ils doivent bénéficier au moins des avantages matériels et sociaux qui sont accordés aux fonctionnaires de même rang;

39. Il importe de faciliter au maximum les déplacements inhérents à l'exercice de l'inspection; à cet égard, les indemnités de voyage et de subsistance doivent être en rapport avec la dignité et les besoins des fonctions de l'inspecteur;

40. Afin de stimuler les inspecteurs dans l'exercice de leur mission et afin de faire bénéficier les instances techniques ou administratives de la connaissance des réalités scolaires qu'ils acquièrent tout au long de leur carrière, il est souhaitable que, dans les pays où une telle promotion est possible, les inspecteurs aient accès aux postes supérieurs de la hiérarchie de l'inspection et de l'administration scolaires.

## II. L'enseignement des mathématiques dans les écoles secondaires

La Conférence internationale de l'instruction publique,

Convoquée à Genève par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et par le Bureau international d'Education, et s'y étant réunie le 9 juillet 1956 en sa 19e session, adopte le 17 juillet 1956 la recommandation suivante:

La Conférence,

Considérant que les mathématiques ont eu, de tous temps, une valeur culturelle et pratique indiscutée et un rôle important dans l'essor scientifique, technique et économique et, en particulier, que notre époque présente une conjoncture mathématique sans précédent dans l'histoire,

Considérant que la formation mathématique est un bien et un droit pour tout être humain, quels que soient sa race, son sexe, sa condition et ses activités,

Considérant que, pour assurer le progrès et la prospérité des peuples, l'élévation du niveau mathématique général doit aller de pair avec l'épanouissement technique et scientifique supérieur,

Considérant que les diverses civilisations ont joué un rôle dans la création et le développement des mathématiques,

Considérant que la psychologie reconnaît que tout être humain est capable d'une certaine activité mathématique et que, notamment, il n'y a aucune raison de croire que les filles sont moins aptes que les garçons à étudier les mathématiques,

Considérant que la pédagogie des mathématiques devient chaque jour plus scientifique et plus efficace,

Considérant qu'il y a lieu de donner un prolongement à la Recommandation no 31 concernant l'initiation mathématique à l'école primaire adoptée par la XIIIe Conférence internationale de l'instruction publique,

Soumet aux ministères de l'Instruction publique des différents pays la recommandation suivante:

### *Buts de l'enseignement des mathématiques*

1. Au cours des études secondaires tant techniques que de formation générale, il convient d'atteindre, dans la plus large mesure possible, les buts éducatifs de l'enseignement des mathématiques qui touchent les fonctions intellectuelles et la formation du caractère. Ces buts ressortissent aux processus de la logique en acte (réfléchir, analyser, abstraire, schématiser, raisonner déductivement, généraliser, spécialiser, appliquer, critiquer, etc.), aux qualités rationnelles de la pensée et de de son expression (ordre, précision, clarté, concision, etc.), à l'esprit d'observation, aux conceptions spatiales et quantitatives, à l'intuition et à l'imagination dans le domaine abstrait, au développement de l'attention et au pouvoir de concentration, à l'acquisition de la persévérance et de l'habitude du travail ordonné et, enfin, à la formation de l'esprit scientifique (objectivité, probité intellectuelle, goût de la recherche, etc.);

2. Les opérations d'ordre pratique, l'adaptation au milieu naturel et la nécessité de comprendre les problèmes que pose la vie technique, économique et sociale exigent de plus en plus des connaissances mathématiques courantes (calcul, géométrie usuelle, représentations géométriques, formules, équations, fonctions, tables et graphiques). Ces notions et moyens fondamentaux interviennent aussi dans un nombre croissant de professions;

3. Les mathématiques et le style de pensée qui leur est propre doivent être considérés comme un élément essentiel de la culture générale de l'homme moderne, même s'il n'a pas une activité scientifique ou technique. Il est souhaitable que l'enseignement des mathématiques, en étroite liaison avec l'enseignement d'autres branches, amène les élèves à comprendre le rôle que jouent les mathématiques dans les conceptions scientifiques et philosophiques du monde actuel;

4. Un des buts principaux du cours avancé de mathématiques dans les dernières années de l'enseignement secondaire doit être la préparation aux études supérieures scientifiques ou techniques dont la base mathématique grandit de jour en jour.

### *Place des mathématiques*

5. L'enseignement des mathématiques, obligatoire dans les différentes classes du cycle inférieur des écoles secondaires, doit disposer d'un nombre d'heures adéquat;

6. Dans le cycle supérieur des sections scientifiques, le cours de mathématiques doit bénéficier d'un horaire étendu;

7. Il est souhaitable que les élèves manifestant des dispositions spéciales pour les études scientifiques aient la possibilité de suivre un enseignement plus développé et qu'ils puissent se livrer à des études complémentaires personnelles;

8. Dans les pays où l'enseignement des mathématiques ne figure pas à titre obligatoire dans certaines sections (sections littéraires, par exemple), un enseignement des mathématiques à tendance culturelle plutôt que de pure technique mathématique devrait être organisé, au moins à titre facultatif;

9. Le poids affecté aux mathématiques lors de l'appréciation des résultats des élèves, quelle que soit la manière de l'exprimer, doit être proportionné à la valeur qui est reconnue à cette discipline. Lorsque celle-ci est obligatoire, et spécialement en sections scientifiques, elle devra être considérée comme une des branches principales, notamment lors des passages de classe et de l'attribution des certificats de fin d'études.

*Programmes*

10. Le programme de mathématiques d'une section déterminée de l'école secondaire doit être conforme aux buts généraux de l'enseignement de cette branche et aux objectifs particuliers de la section;

11. Les programmes seront tenus à jour et adaptés aux progrès des sciences et aux besoins de la technique et de la vie modernes en sacrifiant des questions surannées. On prendra notamment en considération le fait que, pour élever le niveau des programmes des classes supérieures, certains pays ont introduit la géométrie analytique, le calcul infinitésimal, la statistique et les probabilités et accordent une importance croissante à l'étude des fonctions et des vecteurs, ainsi qu'aux applications des mathématiques;

12. La difficulté et l'étendue des matières à enseigner seront en rapport avec l'âge mental moyen correspondant à chaque classe et avec les intérêts et les besoins des élèves. S'il convient de donner aux individus doués pour les mathématiques des compléments de formation, il faut éviter de provoquer le découragement des élèves faibles en leur imposant des matières dont la complexité dépasse leurs moyens intellectuels;

13. Il convient d'établir les plans d'études de façon à organiser l'enseignement des mathématiques autour d'unités fonctionnelles qui en coordonnent les diverses branches tout en dégageant les notions générales;

14. Dans cet ordre d'idées, il est souhaitable de déterminer, par des essais pédagogiques réalisés sans préjugés, dans quelle mesure les structures largement polyvalentes des mathématiques modernes peuvent servir à améliorer l'enseignement secondaire;

15. Il serait souhaitable que les maîtres aient une certaine liberté d'initiative pour prolonger éventuellement les programmes de base par des compléments facultatifs.

*Méthodes*

16. Lorsque des directives méthodologiques sont données, il convient qu'elles soient des conseils et des suggestions tendant à conformer l'enseignement à la fois au progrès de la psychologie de l'intelligence et de la pédagogie des mathématiques, et à la nature comme à l'usage des mathématiques, science théorique ayant une origine liée au réel et une portée efficace dans notre action sur lui;

17. Tout doit être mis en œuvre pour stimuler et favoriser chez l'élève l'apprentissage actif des mathématiques par une participation personnelle aussi large que possible à leur élaboration;

18. Il est nécessaire: *a)* d'éveiller et de soutenir l'intérêt des élèves tant pour les mathématiques elles-mêmes que pour leurs applications; *b)* d'être attentif au cheminement de la pensée mathématique juvénile; *c)* d'adapter l'enseignement aux capacités individuelles et à l'évolution mentale des élèves et de le différencier successivement suivant leur destination;

19. Il faut: *a)* partir autant que possible du concret pour arriver à l'abstrait, surtout dans les classes inférieures et, chaque fois que la chose est utile, faire appel à l'expérimentation réelle, figurée ou imaginée pour suggérer la définition ou la démonstration; *b)* tenir compte de ce que la connaissance mathématique naît et se développe par l'intériorisation des actions concrètes et l'organisation des schèmes opératoires; *c)* profiter des questions soulevées par les situations concrètes, non seulement pour montrer l'importance pratique des mathématiques, mais surtout pour motiver des développements théoriques;

20. Il importe: *a)* d'amener l'élève à former les notions et à découvrir lui-même les relations et les propriétés mathématiques, plutôt que de lui imposer une pensée adulte toute faite; *b)* d'assurer l'acquisition des notions et des processus opératoires avant d'introduire le formalisme; *c)* de ne confier à l'automatisme que les opérations assimilées;

21. Il est indispensable: *a)* de faire acquérir d'abord à l'élève l'expérience des êtres et des relations mathématiques et de l'initier ensuite au raisonnement déductif; *b)* d'étendre progressivement la construction déductive des mathématiques; *c)* d'apprendre à poser des problèmes, à rechercher des données, à les exploiter et à apprécier des résultats; *d)* d'accorder la préférence à l'investigation heuristique des questions plutôt qu'à l'exposé doctrinal des théorèmes; *e)* de faire prendre conscience de la structure d'une théorie hypothético-déductive où, sur la base des postulats, les théorèmes sont construits par des démonstrations et les termes nouveaux introduits par des définitions, de manière à parvenir à un exposé logique déductif de la matière étudiée;

22. Il faut: *a)* étudier les erreurs des élèves et voir en elles un moyen de connaître leur pensée mathématique; *b)* entraîner à la pratique du contrôle personnel et de l'autocorrection; *c)* donner le sens de l'approximation, de l'ordre de grandeur et de la vraisemblance des résultats; *d)* donner la priorité à la réflexion et au raisonnement plutôt qu'au « dressage » et au « par cœur », et limiter le rôle de la mémoire à la fixation des résultats fondamentaux; *e)* proposer des sujets d'examen qui demandent plus de formation mathématique que de préparation intensive;

23. Il importe: *a)* d'encourager les modes d'expression personnels, même approximatifs, et de les améliorer par degrés; *b)* d'amener l'élève à la précision et à la rigueur par les besoins d'une communication efficace avec autrui et une exigence de clarté de sa propre pensée; *c)* de favoriser la recherche et l'initiative individuelles autant que le travail en équipe; *d)* d'accroître le nombre des élèves qui s'intéressent aux mathématiques et de contribuer à développer leur formation et leurs connaissances, en organisant des cercles, des conférences, des compétitions et d'autres manifestations de caractère facultatif et en diffusant des livres et revues qui leur soient accessibles;

24. Il est indispensable: *a)* de souligner l'unité intrinsèque des mathématiques, de ne pas en cloisonner les branches et de rapprocher les diverses méthodes de résolution d'une question donnée; *b)* d'indiquer les étapes importantes de l'histoire des notions et des théories mathématiques étudiées;

25. Il est nécessaire: *a)* de maintenir la coordination des mathématiques avec les sciences qui en font usage; *b)* de tirer parti des exigences de la pensée mathématique pour accroître la précision, la clarté et la concision du langage; *c)* de garder le contact des mathématiques avec la vie et le réel.

*Matériel didactique*

26. L'évolution de la méthodologie des mathématiques appelle une adaptation des manuels. A côté des livres d'initiation aux mathématiques permettant l'accès progressif aux notions abstraites, l'élève devra pouvoir disposer d'ouvrages de revision où les matières acquises sont reprises et organisées sur un plan plus élevé. Des ouvrages de référence, de complément et de vulgarisation, des revues, etc., devront être mis à la disposition de chacun dans les bibliothèques de classes. Cette documentation sera adaptée aux buts des différentes sections et respectera, pour chacune d'elles, le dosage entre le point de vue pratique, les besoins techniques, les développements théoriques et le souci culturel;

27. Les auxiliaires audio-visuels, les modèles mathématiques concrets (empruntés à la vie courante, construits par les élèves ou les maîtres, ou encore fabriqués par des firmes commerciales) tenant une place de plus en plus grande dans l'enseignement, il convient de tirer parti de leur usage pour faire acquérir activement par les élèves les abstractions mathématiques.

*Personnel enseignant*

28. En mathématiques plus peut-être qu'en d'autres branches, le rôle du maître est primordial. Le recrutement, la formation et le perfectionnement des professeurs de mathématiques doivent être l'objet d'une attention et d'une sollicitude particulières de la part des autorités responsables de l'éducation de la jeunesse;

29. Les maîtres chargés d'enseigner les mathématiques dans les écoles secondaires doivent avoir une formation mathématique d'un niveau nettement supérieur à celui de leur enseignement. Cette formation doit comporter non seulement l'étude des mathématiques théoriques, mais une part de mathématiques appliquées, l'histoire générale de la pensée mathématique, la méthodologie de la science mathématique elle-même et l'étude des mathématiques élémentaires considérées d'un point de vue supérieur;

30. Une préparation pédagogique et psychologique adéquate doit être le complément indispensable de la formation mathématique du maître et s'inspirer d'une connaissance claire et assez mûrie des buts généraux et des principes de l'éducation humaine. Cette préparation doit mettre l'accent sur l'évolution structurelle de l'intelligence en rapport avec l'élaboration de la pensée mathématique. Elle fera une place aux relations du concret et de l'abstrait, de manière à situer la méthodologie des modèles dans l'enseignement mathématique. Le futur professeur sera entraîné à l'observation et à l'expérimentation en matière de pédagogie mathématique. Par dessus tout, on l'intéressera aux adolescents et à leurs aspirations, afin qu'il puisse être l'animateur et le guide de la jeunesse;

31. Il convient de veiller à ce que tous les élèves des classes inférieures et les élèves les moins doués des classes supérieures aient de bons maîtres;

32. Il faut que le maître de mathématiques en fonctions puisse se tenir au courant à la fois de l'évolution moderne des sciences mathématiques théoriques, des applications actuelles importantes des mathématiques et des progrès récents de la didactique de sa discipline. Il est souhaitable que des mesures soient prises en vue de faciliter le perfectionnement des maîtres (conférences, cours de vacances, séminaires, groupes de travail, stages, publications, etc.);

33. Les suggestions d'inspecteurs spécialisés ou de conseillers pédagogiques, l'exemple du travail de professeurs expérimentés, sont des moyens excellents pour augmenter le rendement de l'enseignement;

34. Le professeur de mathématiques doit jouir, dans la société moderne, de la considération et du rang social auxquels lui donnent droit sa formation scientifique et sa mission d'éducateur;

35. Etant donné que dans tous les pays un enseignement adéquat des mathématiques est un élément essentiel de l'éducation, il importe d'assurer le recrutement d'un nombre suffisant de maîtres qualifiés, d'autant plus que c'est là une condition de l'épanouissement scientifique, technique, économique et social de tous les peuples.

*Collaboration internationale*

36. Les gouvernements et les organismes culturels ou éducatifs internationaux, tels l'Unesco, le Bureau international d'Education, la Commission internationale de l'enseignement mathématique, la Commission internationale pour l'étude et l'amélioration de l'enseignement des mathématiques, doivent favoriser par tous les moyens (publications, conférences, rencontres, expositions, voyages d'étude et stages à l'étranger, etc.) l'échange international des idées, des travaux, des recherches et des résultats obtenus dans l'enseignement des mathématiques, afin que la jeunesse du monde entier puisse bénéficier au plus tôt des expériences et des progrès réalisés par les maîtres de tous les pays. *BIE*

## Visites de stage

Une des tâches les plus agréables d'un directeur d'école normale, c'est la visite des classes de stage. Les élèves de 1re classe passent quelques semaines – généralement 6 – dans une classe de campagne, où elles sont initiées aux mystères de l'enseignement. Elles avaient naturellement donné des leçons dans les classes d'application. Mais c'est maintenant tout autre chose. Tout d'abord, il s'agit de mener de front 2, 3 sections, voire même une classe unique entière. Et cela dans des conditions identiques à celles de sa propre classe. Pas de camarades qui s'apprêtent à critiquer votre travail, pas de maîtresse d'application ou de directeur d'école normale, tout simplement, dans le fond de la salle, une collègue aînée, prête à vous conseiller, à vous aider, à s'entretenir avec vous de ce que vous faites et de ce qu'elle aurait fait à votre place. Et surtout, d'un coup. l'élève se hisse au rang d'institutrice, elle est considérée comme telle par tout le monde, et les enfants l'adoptent bientôt sans réserve. Le stage laisse aux futures institutrices une impression profonde: « Il me restera un souvenir inoubliable de ces semaines passées à l'école de S. et je n'oublierai jamais combien j'ai été libre dans tout ce que je faisais, combien j'ai été encouragée... » Toutes les stagiaires s'expriment dans le même sens. Le stage est pour elles une précieuse initiation à l'exercice de leur profession, le couronnement de leurs études pédagogiques, dans les

conditions idéales d'une activité indépendante, discrètement dirigée.

Que d'expériences, que d'observations au cours de ces semaines de travail:

Un écolier se présente: « Je m'amuse royalement. Je n'aime pas la dictée. J'aime l'école, car on rigole bien derrière le dos de la maîtresse. Mais ne croyez pas que je suis un cancre. Je connais tous les champignons de la forêt, toutes les fleurs des champs.

Ce que j'oublie de vous dire, – enfin, vous l'avez sûrement vu – c'est que je suis un farceur né. Me voici tel qu'on me trouve, lorsqu'on arrive en classe: je suis au premier banc, car si j'étais tout là-bas, près du fourneau, ma maîtresse perdrait la tête!

Mon rêve: folâtrer dans les bois toute l'année!

Il faut tout de même que je me présente: R., 4e année. »

« Gabriel, avec son grand bouquet de fleurs qui lui cache le visage, amène un rayon de soleil dans la classe. Ce petit de première année est un modèle de sagesse; il ne bouge pas et vous fixe de ses grands yeux bleus à longueur de journée. Il est le dessinateur de la classe; en un clin d'œil il a esquissé de tête un cheval, une chèvre, un âne, etc. Il sait donner du mouvement, de l'allure à ses animaux. »

« Vingt-sept visages, vingt-sept noms, qui bien vite me sont devenus familiers. Avant de travailler avec ces petits inconnus, je voulais les deviner, et ma première occupation fut de les observer. Certains visages se laissaient lire immédiatement: Roland, à la tête anguleuse, garnie d'une mêche noire à la Napoléon, et poussant en saillie un énergique menton massif; Michel, rêveur, bouclé aux yeux incertains; Bérangère, dont le regard brille d'un faux éclat d'intelligence – je ne pensais pas qu'un regard pût autant brûler à vide; et tant d'autres enfin. On ne regarde jamais assez ses élèves. »

« Parmi mes élèves, il y a de grands admirateurs de la nature, des poètes en herbe. Aux entretiens, ils me parlent: des fourrures blanches, des sapins, des guirlandes et des colliers de givre pendant aux arbustes, des étoiles déposées sur les vitres. Le moineau a une petite tache noire sous le menton. Le soleil s'est coiffé d'un voile de mariée... »

Une infinité de portraits d'enfants: « Gérard, seul représentant masculin de sa volée, est très fier d'en imposer aux trois filles de son âge. Un brin de pitrerie, beaucoup d'intelligence. – Claire-Lise le vaudrait bien, n'était son entêtement à stationner dans ses idées. – Bluette aux doigts de fée a l'amour du travail bien fait. Elle est petite et mince comme sa voix; ses longues tresses blondes vont jouer à la dépasser. – Ruth aux yeux bleus m'a paru têtue, paresseuse. – Fernand et Antoine, les deux jumeaux, se sont partagé l'intelligence qui leur était dévolue. – Paul sera toujours le premier, et il le sait! – Pierrine, l'enfant gâtée, est obstinée, nonchalante et paresseuse. – René, plus faible, spécule sur la bonté de la maîtresse. – Jean-Etienne se trahit par deux pommettes rouges. Ses cheveux sombres s'harmonisent avec ses yeux noirs. De longs et larges pantalons lui font une démarche d'ourson. Il a toujours terminé ses devoirs écrits le premier et les présente d'une façon remarquable. Mais à la récitation, au calcul oral, il laisse triompher tout son tempérament. Il s'agite, trépigne, bouillonne. Ses joues flamboient... »

Je les revois, les innombrables minois de toutes les classes du pays. Campagnards aux regards circonspects, enfants des bourgs industriels, plus hardis, parfois même quelque peu insolents, bruyants, entreprenants. Tous empressés à contempler les merveilles de la nature, à scruter les mystères de la technique, suspendus aux lèvres de l'institutrice qui raconte, explique, dévoile ce qui les passionne – et que de sujets passionnent les écoliers: l'univers entier, le monde des hommes, les plantes, les bêtes des champs, des eaux et des airs, les pierres, les métaux, et toutes les machines. De tous ces éléments de curiosité, les stagiaires composent des leçons captivantes:

« Jusqu'où l'ingéniosité enfantine ne va-t-elle pas? Ce matin, Paul, un gars de neuf ans, m'apporte un splendide moulin à vent qu'il a confectionné. Tout fier, il m'explique, avec force détails, comment il a réalisé son chef-d'œuvre. Et à onze heures, je me vois dans l'obligation d'aller voir comment tournent les ailes du moulin. »

« Le boulanger nous fait un exposé très précis de sa profession. Devant nous, il pétrit la pâte, façonne les miches, les enfourne, les retire. Les enfants ont un plaisir fou. »

« L'entretien de la semaine a pour titre: Le camp national des éclaireurs, et j'ai pensé qu'il fallait creuser le sujet en partant de la base: le scoutisme. Mes élèves n'en savent souvent que le côté extérieur caractérisé par le vêtement. Les scouts, pour les gosses, c'est l'uniforme qui présente la même attraction que le costume militaire. Ils ont employé un temps imprévu à la copie de la loi de l'éclaireur... J'ai essayé de leur faire sentir la beauté du scoutisme. Ils ne m'ont pas prise très au sérieux... Rémy a apporté ce matin un journal. Il m'a dit qu'il garderait le reportage du camp national. Denis a apporté une photo de la tour. »

« Nous allons en France... Nous parcourons d'abord l'Ajoie de Alle à Fahy, où nous passerons la douane. Nous visiterons Audincourt, Sochaux des Peugeot, Montbéliard. A Pont-de-Roide, on improvisera un arrêt selon les circonstances, puis nous gagnerons St-Hyppolite. Nous souperons à Ocourt: café complet ou gâteau. Moi aussi, je me réjouis de la promenade... La frontière approche. Frissons. Catherine tremble sur mes genoux. Elle cache sa bourse. Elle frétille d'énervement... »

« Grande animation en classe. Heidi a apporté un chat. Un chat vivant. Malgré leur grand intérêt, il est difficile de faire observer les enfants et d'obtenir les termes précis.

Arrive le moment des histoires de chats. Chacun a la sienne et Francis, très bavard, s'impatiente et gigote devant moi avec des signes désespérés. Il a tant à raconter et a bien de la peine à se retenir et à comprendre qu'il n'est pas seul.

**Gesund essen**
Vegetarisches Restaurant
im Ryfflihof, Neuengasse 30, 1. Stock,
Bern. Nachmittagstee, Sitzungszimmer

La leçon de vocabulaire est très vivante, mais quelle peine à obtenir des phrases complètes!»

« Guido, qui a vu ma préparation de flanellographe pour la leçon de religion, ne doit rien dire, car c'est une surprise. Ses yeux sont brillants de fierté: il doit garder un secret, le secret de la maîtresse. Chaque fois que je passe près de son banc, il me ragarde avec des yeux complices et murmure: Je n'ai rien dit. Au moment de la leçon de religion, je leur montre le sujet sur le flanellographe. Il n'en ont jamais vu, aussi que d'exclamations de joie et d'enchantement!»

« Lendemain de marché-concours. Les élèves, surtout les garçons, sont radieux. Ils racontent ce qu'ils ont vu avec les moindres détails: le cortège, les courses. Ils parlent tous ensemble, chacun veut en dire plus que son camarade.»

« La présence d'artistes-peintres qui décorent l'église fournit un excellent centre d'intérêt. L'entretien se fera à l'église. Il a été bien recommandé à tous de se tenir respectueusement. Les petites filles s'avancent en joignant les mains. Le peintre Holy donne tous les renseignements désirés avec une cordiale gentillesse.»

« Nous avons aujourd'hui un entretien sur la cerise. Hier, Evelyne, dont la maman est paralysée, m'a apporté toute rayonnante un cornet de cerises. J'en fus profondément touchée.

Les élèves sont actifs et attentifs. Et à la récréation ils sont tout heureux de passer près de moi pour recevoir quelques cerises à grignoter.»

« Mercredi, 1er août. Je donne un entretien sur la fête nationale et la fondation de la Suisse. C'est la plus belle leçon que j'aie déjà donnée. Mes enfants sont devant moi, ils ne bougent pas, ils écoutent avec calme. Les images que je leur montre leur font pousser des cris d'admiration... Je crois que je les entendrai toujours me parler de leur village. Ils en sont fiers; pour la plupart des enfants, c'est le centre du monde.»

« Je donnerai demain un entretien sur la forêt. Toute la journée, je l'ai passée à préciser les vagues connaissances que j'avais. Je suis exténuée et inquiète, il me semble que je ne sais rien. Demain, il faudra affronter la culture des enfants. Elle est très étendue, parce que de tout temps ils ont vécu avec les bêtes, ils les ont observées, ils les aiment. J'ai peur de me trouver bien petite devant eux. J'ai peur de perdre pied.

L'enthousiasme des gosses a été à son comble. Je crois que j'en ai appris autant qu'eux. Ils ont été merveilleux. Ils se sont ouverts, et je crois que mon ignorance de nombreux détails ne les a pas gênés. Les petits de 1re et 2e années ont eu un peu de peine à suivre, à mon grand étonnement. Il semble pourtant que les animaux sont encore plus près des enfants que les arbres. Il faut croire que non. Leurs connaissances étaient très limitées. Peut-être les ai-je trop laissés de côté. Les grands m'ont tellement accaparée que j'en ai quelque peu oublié les petits. L'entretien a duré une heure et demie. Il aurait été trop dommage de couper l'élan des enfants. A la récréation encore ils venaient me demander s'ils pouvaient apporter, celui-ci des bois de chevreuil, celui-là un renard empaillé. Je ne pouvais plus les arrêter. Pourtant, la discipline est restée parfaite, à mon grand étonnement. Ces enfants ont un sens des limites qu'on ne trouve pas chez les gosses de ville.

... Simone nous a apporté un magnifique renard empaillé. Les enfants étaient fous de joie. Tous autour de la table, ils l'admiraient. Heinz, pendant la récréation, m'a demandé de rester pour faire le croquis de ce fameux renard.»

« Ce matin, les enfants étaient tout excités, car nous irons au cirque cet après-midi. Je crois que je me suis réjouie autant qu'eux. Ils étaient au comble de la joie. Les yeux fixés sur l'arène, la bouche ouverte, prête à sourire, ils ne perdaient rien de ce qui se passait. Quelle joie d'aller voir les animaux dont ils n'ont qu'une idée assez vague, de les voir là, tout près d'eux, vivants. Ils étaient émerveillés.»

On n'en finirait pas de citer, de citer encore. Toute la vie des classes se déroule, au gré des observations des stagiaires. Elles ont fait la splendide expérience des contacts provoqués avec le monde animé des animaux, d'une activité scolaire déterminée par les intérêts profonds des enfants. Une expérience fructueuse d'école active, d'éducation fonctionelle dans le vrai sens du mot. Et cette expérience vaut mieux que les plus belles théories.

Les stagiaires ne se bornent pas à donner des leçons. Elles prennent contact avec le milieu scolaire, avec les parents. Elles ont pour la première fois des élèves qui sont «leurs élèves», elles ont la responsabilité de toute la direction d'une classe, de l'organisation du travail, de la tenue du registre et du journal. Et lorsque cette classe comprend plusieurs sections, lorsqu'il s'agit même d'une classe unique, on peut croire que le travail de la stagiaire n'est pas une sinécure. Qu'on en juge par cet extrait d'un rapport de stage:

*Exemple de l'horaire de travail d'une matinée*

7½ heures
7e, 8e, 9e: français – fiches participe passé;
5e, 6e: français – dictée;
4e: calcul – problèmes de poids.

8 heures
1re: copier «h» sur l'ardoise;
2e: écriture; perception de la soustraction;
3e: écriture.

8½ heures
7e, 8e, 9e: géométrie: polygones réguliers;
5e, 6e: calcul – problèmes du livre;
4e: grammaire – adjectif qualificatif – exemples;
3e, 2e: jeux pluriel – livret;
1re: calcul au tableau.

9 heures
7e, 8e, 9e: histoire – la guerre du Sonderbund;
5e, 6e: grammaire – finir exercices 190, 91, 98, p. 96;
4e: grammaire – exemples adjectif qualificatif féminin;
3e, 2e: addition et soustraction;
1re: chiffre 10 au cahier.

10 heures
7e, 8e, 9e: calcul – fiches français;
5e, 6e: histoire – Sempach; calcul;
4e: calcul – finir problèmes;
3e, 2e: français – exercices de grammaire au pluriel;
1re: finir calcul au tableau; lecture;

11 heures 1re à 9e chant: le cordonnier.

La petite institutrice qui ne s'est pas perdue dans ce labyrinthe saura sans nul doute diriger n'importe quelle classe: qui peut le plus, peut le moins!

Pour le directeur des études, le stage est tout cela; les essais de ses élèves, leurs difficultés, leurs progrès, la confirmation de leur vocation:

« Je me réjouis encore davantage, maintenant, d'avoir une classe à moi, de pouvoir m'organiser à mon gré, de chercher et d'essayer plusieurs méthodes, puisque dans l'enseignement rien n'est jamais définitif. Il faut goûter de tout. Attendre, tous les jours, observer si le résultat est bon ou mauvais, si, comme pour le chirurgien, l'opération est réussie ou ratée. Je ne comprends pas qu'on puisse tomber dans la routine, quand il y a tant de routes, tant de chemins... Partir à la découverte de moyens, de procédés qui réussissent pour un temps, mais qu'il faut renouveler sans cesse, puisqu'il n'existe aucune méthode infaillible, aucune clé toute faite. Partir – comme des explorateurs... »

C'est aussi la joie de retrouver d'anciennes élèves, devenues à leur tour des institutrices accomplies. De faire des connaissances: institutrices chevronnées, riches d'une longue expérience, de procédés qu'elles confrontent avec ceux des classes d'application, et qu'elles mettent généreusement à la disposition de leurs jeunes collègues; membres des commissions d'écoles, accueillants, intéressés, bienveillants, dévoués à la cause de l'école; ecclésiastiques, maires et conseillers, observateurs satisfaits d'une activité scolaire sans cesse renouvelée. C'est enfin le retour dans tous nos villages, l'occasion de pénétrer dans toutes les maisons d'école: les témoins d'époques révolues, salles basses et sombres, exiguës, dans lesquelles un corps enseignant ingénieux accomplit tout de même, jour après jour une besogne utile; maisons d'écoles dernier cri, qui s'élèvent, joyeuses, dans les campagnes, façades trouées de larges baies vitrées, locaux spacieux, mobilier moderne, corridors égayés de couleurs, places de jeux verdoyantes où s'ébattent les heureux enfants de l'école moderne. C'est avec une satisfaction intense que l'on rencontre, de plus en plus nombreux, les édifices érigés au cours des dernières années, pour la jeunesse, et les logements d'instituteurs, à proximité, coquets, confortables, bien faits pour attirer – et retenir – des maîtres heureux de diriger l'enfance, dans le cadre attrayant qui seul peut lui convenir. L'école jurassienne, encouragée par les efforts des autorités cantonales et communales, accomplit sa mission avec un enthousiasme joyeux, au service d'une jeunesse libérée et entraînée aux activités adaptées à sa nature, à ses intérêts, à ses destinées. Le directeur des études garde un souvenir reconnaissant des heures passées en compagnie des titulaires de classes de stages et de la légion d'écoliers qui leur sont confiés. *Ch. Junod*

Freundlich und rasch bedient,
gut und zuverlässig beraten!
Buchhandlung H. Stauffacher
Bern Aarbergerhof
st

## DANS LES SECTIONS

**Synode de la section Bienne-La Neuveville**

Mardi 25 septembre, au début de l'après-midi, une trentaine de collègues biennois se retrouvaient sur la Place du Marché, prêts à prendre place dans un des plus modernes et luxueux cars des entreprises de transport de la Ville. D'emblée, une modification fut apportée au programme: au lieu de visiter l'exposition Renoir, à Vevey, au sujet de laquelle les rapports n'étaient pas très encourageants, on décida de s'arrêter à Yverdon, pour voir plutôt les « 100 sculptures de Daumier à Picasso ».

Le voyage jusque là fut sans histoire, – sinon sans histoires (du moins, au fond de l'autocar... Mais chut! ne ravivons pas certaines déceptions!) Les seuls incidents à signaler? En plus d'un endroit, les ralentissements dus à de vastes travaux d'amélioration routière; ailleurs, l'afflux par les fenêtres ouvertes de riches effluves campagnards; et peut-être ces « variations sur un menu donné », auxquelles procéda le chef de course, et qui devaient plus tard se révéler n'être que d'illusoires promesses... Mais n'oublions pas le paysage qui, pour n'être pas couronné d'un ciel sans défaut, n'en gardait pas moins, dans cette grisaille ténue, des attraits certains et variés.

Arrivons à Yverdon. Cent sculptures de peintres! L'ensemble en était intéressant, – plus curieux peut-être que convaincant. (Je donne ici des impressions toutes personnelles: or, on sait qu'une œuvre d'art parle à chacun différemment. Au surplus, ce ne fut là qu'une visite assez hâtive; et les commentaires qu'on risque sur elle ne peuvent que l'être aussi.) D'entrée, bien sûr, on apprécie les œuvres ici présentes d'un Daumier, dont Balzac disait qu'il avait « du Michel-Ange sous la peau », mais un Michel-Ange qui serait caricaturiste (avec « Ratapoil », « Le fat », « L'homme à la tête plate », etc.); d'un Degas, avec ses nombreuses danseuses et ses nombreux chevaux, aux courbes expressives et nerveuses; d'un Renoir, chez qui on retrouve, en particulier, les visages charnus, voire joufflus, de ses dessins et tableaux (encore que ses sculptures aient été réalisées par d'autres sculpteurs, sous sa direction); d'un Gauguin, avec ses bois sculptés où s'exprime le même exotisme polynésien qu'en ses peintures; d'un Matisse, enfin, dont les nus séduisent par la plénitude de leurs formes et le naturel de leurs attitudes. Mais on ne tarde pas à se découvrir tout aussi sensible à des œuvres répondant moins à des goûts traditionnels: ce « poisson » – que j'appellerais plus volontiers « poisson-femme » – ou cette « Madone à l'enfant », de Chagall; « Le chat », « Le fou » ou la « Tête cubiste », du surprenant Picasso; voire la « Tête de femme » de Modigliani, où s'affirme sans ambages l'influence de la sculpture nègre, ou encore ces tapisseries, déroutantes et attirantes à la fois, de Kandinsky; enfin, et surtout, ce grand panneau de céramique de Fernand Léger, « Les oiseaux dans le paysage », où formes et couleurs s'accordent, dans une sorte de connivence allègre, à enchanter savamment les sens et l'esprit. Après quoi on m'en voudra peut-être de ne pas avoir apprécié « La belle Allemande », de Max Ernst, la « Sculpture monumentale », d'Otto Freundlich, ou la « Composition à six espaces », de Sophie Taeuber Arp, ni même les lourds bronzes de Waroquier: j'ai peine à trouver là-dedans, à défaut d'une certaine richesse humaine, serait-ce un peu de beauté dans les formes...

D'Yverdon, l'itinéraire fixé nous menait, à travers un Gros de Vaud que la plupart de nous ne connaissaient guère, jusqu'à Chardonne, où devait se tenir l'assemblée, et où nous rejoignirent quelques collègues de La Neuveville, venus en voiture particulière. Sous la présidence expéditive de M. Raoul Kohler, la séance fut liquidée en un quart d'heure: procès-verbal, comptes, et rapport de M. Charles Hirschi, président sortant de charge, – tout fut adopté sans discussion... Un mot d'explication: tous les points principaux de nos préoccupations avaient fait, plus ou moins récemment, l'objet d'assemblées

extraordinaires; d'où ce synode extrêmement dépouillé au point de vue administratif, – ce dont personne ne songea à se plaindre.

A 18 h. 30, à table. En dépit des grands titres de l'hôtel, souper pas très fameux. Mais passons: on croirait que nous tenons à justifier cette accusation de « matérialistes » qui nous fut faite il y a peu...

La soirée était réservée à aller entendre l'Orchestre National de Paris interpréter, sous la conduite du compositeur, quatre œuvres d'Igor Strawinsky. Une foule énorme, des musiciens remarquables, un chef attentif à mettre en valeur toutes les intentions de sa propre musique: en fallait-il davantage pour susciter l'intérêt et le succès? A mon sens – goût personnel, une fois encore! – les « Scènes de ballet » et le « Scherzo à la russe », sans être indifférents, faisaient un peu « complément de programme », par rapport à ces œuvres riches, d'une envergure et d'une solidité incontestables, que sont « Pétrouchka » et « L'oiseau de feu ».

Le retour se fit par la Vallée de la Broye. Il fut très gai, – à croire même que Strawinsky venait de faire... un car (mais non un quart!) de disciples: chaque petit groupe, en effet, chantait pour son compte; il en résultait une salade – russe, forcément – qui n'eût pas trop mal fait dans une nouvelle, et biennoise, Pétrouchka...

Rapide et bruyant dans la nuit paisible, le car devait nous rendre à bon port, et enchantés de notre périple, un peu avant une heure du matin. Merci à ceux qui prirent la peine d'organiser un voyage aussi agréable. *F. Bourquin*

## A L'ETRANGER

**France.** *L'anglais sans peine pour les écoliers parisiens.* Neuf mille écoliers parisiens étudient l'anglais avec un enthousiasme sans précédent. Deux fois par mois ils se rendent dans un grand cinéma parisien pour assister à la projection de films anglais ou américains, en version originale, choisis pour leur valeur littéraire, culturelle ou historique. Ces films servent de centre d'intérêt en classe, avant la séance, et sont ensuite le sujet de devoirs.

Cette méthode, due au Ciné-Club des professeurs de langues vivantes de la Seine, a été accueillie très favorablement par les élèves, qui ont fait de remarquables progrès dans la langue de Shakespeare. En dépit de la modicité de la participation aux frais, qui n'atteint pas cinquante francs par an, le Ciné-Club a pu l'année dernière distribuer cinq bourses de voyage qui ont permi à cinq élèves des Cours complémentaires d'aller en Angleterre pendant les grandes vacances. *Unesco*

**Grande-Bretagne.** *Les écoliers britanniques et l'histoire des droits de l'homme.* Pour l'écolier, le droit à l'éducation peut sembler une formule vide de sens. En effet, ce droit n'a pas été obtenu de haute lutte, l'enfant en profiterait même contre son gré.

Mais récemment le Conseil britannique de l'éducation pour un monde uni a étudié les problèmes de l'enseignement des droits de l'homme et cette année, au cours du deuxième trimestre, les élèves de 23 écoles secondaires de la région londonienne ont fait des recherches sur les luttes qu'ont menées leurs ancêtres pour obtenir des droits qui semblent acquis aujourd'hui.

Chaque école choisit un thème: éducation, liberté d'expression, tolérance religieuse, droits des femmes ou de telle ou telle catégorie sociale: agriculteurs, mineurs, etc. Les élèves durent faire l'historique de ces droits, et le matériel ainsi recueilli par les diverses écoles fut présenté au cours d'une exposition qui a eu lieu récemment à Londres.

Cette exposition a montré avec quel soin les jeunes Londoniens s'étaient livrés à leurs recherches. Certaines écoles se sont même attachées à étudier l'évolution des droits de l'homme dans plusieurs pays ou à l'échelle internationale, et ont souligné l'importance des travaux des Nations Unies dans ce domaine. Satisfaits de cette expérience, les enseignants envisagent d'en faire profiter les écoles d'autres régions du Royaume-Uni.

*La production britannique de livres bat tous les records.* Dix neuf mille neuf cent soixante-deux livres ont été publiés au Royaume-Uni en 1955, soit 774 de plus que l'année précédente. Ce chiffre n'a jamais été égalé même par l'édition britannique. Parmi les ouvrages édités en 1955, 5770 étaient des rééditions.

Comme en 1954, les romans, les livres pour enfants, les ouvrages éducatifs et les livres religieux ont été les plus nombreux. Toutefois, il convient de signaler que les romans et les livres pour enfants ont atteint des chiffres inférieurs à ceux de 1954, et que les ouvrages sur le commerce, l'industrie, la théologie, la médecine, la chirurgie, la politique, la poésie, le théâtre et le droit sont en nette progression. *Unesco*

## DIVERS

**Société suisse des maîtres de gymnastique**

*Publication des cours d'hiver 1956*

*Publication des cours d'hiver 1956.* La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, les cours suivants pour le corps enseignant:

a) *Cours de ski* du 26 au 31 décembre 1956. 1. Diablerets. – 2. Monts-Chevreuils (classe préparatoire pour le brevet d'I.S.). – 3. Wengen. – 4. Grindelwald. – 5. Sörenberg. – 6. Stoos. – 7. Cours préparatoire au brevet d'I.S. pour la Suisse allemande, à Iltios. Le cours préparatoire est obligatoire pour les candidats au cours du brevet d'instructeur de ski qui a lieu au printemps.

b) *Cours de patinage* du 26 au 31 décembre 1956. 1. Bâle. – 2. Lausanne.

*Remarques:* ces cours de ski et de patinage sont destinés aux membres du corps enseignant en fonction qui enseignent le ski ou le patinage ou participent à la direction de camps de ski. Toute inscription non accompagnée d'une attestation des autorités scolaires certifiant les renseignements ci-dessus ne sera pas prise en considération. Les débutants ne sont pas admis aux cours de ski. On ne peut s'inscrire qu'au cours le plus proche du lieu où l'on enseigne.

Indemnités: indemnité journalière de fr. 8.50, indemnité de nuit de fr. 5.–, le remboursement des frais de voyage du trajet le plus court du lieu où l'on enseigne au lieu du cours.

Les inscriptions sur format A4 (format normal) contiendront les renseignements suivants: nom, prénom, profession, année de naissance, le degré de la classe où l'on enseigne, l'adresse exacte, le nombre et le genre de cours d'été et d'hiver suivis dans la S. S. M. G. Les inscriptions sont à envoyer jusqu'au 18 novembre à Max Reinmann, maître de gymnastique, Burgdorf. Tous les collègues inscrits recevront une réponse, affirmative ou non, au début du mois de décembre. Nous les prions ainsi de bien vouloir s'abstenir de toute démarche inutile.

Pour la Commission technique de
la S. S. M. G., le président:
*Numa Yersin*

## BIBLIOGRAPHIE

**Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse**

Neuf nouvelles brochures OSL viennent de sortir de presse. Il s'agit d'histoires captivantes qui feront certainement la joie de tous les enfants. Les brochures OSL, joliment illustrées, sont en vente au prix modique de 50 centimes l'exemplaire dans les kiosques et librairies, auprès des dépôts scolaires OSL et du Secrétariat de l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse (Seefeldstrasse 8, Case postale Zurich 22).

N° 564. *La Merveilleuse Histoire de Hans-Christian Andersen*, par Norette Mertens. Série: biographies. Age: depuis 10 ans.

Petits et grands connaissent les contes d'Andersen, ces histoires dans lesquelles tout devient vivant et merveilleux. Andersen a dit: « Ma vie est un beau conte... » C'est un conte, en effet, qui ressemble à celui du vilain petit canard transformé en un beau cygne blanc. Ce sont les aventures d'un écolier rêveur et original qui joue avec un théâtre de marionnettes et dont les carnets ne sont pas toujours bons... Et pourtant, il devient un grand poète dont les récits enchantent les gens de tous les pays du monde.

Lisez ses aventures, sa vie au Danemark, ses voyages. Vous avez peut-être des camarades qui ressemblent au petit Hans-Christian Andersen et qui plus tard écriront des contes.

N° 565. *Tonkilaron monte en Avion*, par Ernest Pérochon. Série: littéraire. Age: de 8 à 12 ans.

Il naquit un matin de printemps à la ferme de Claire-Fontaine. On ne sait pourquoi on l'appela Tonkilaron. Il devint sportif et champion de vitesse. Comme il était plein de malice, il joua dans un cirque avec beaucoup de succès. Voulez-vous savoir comment il monta dans un avion et retrouva ainsi la ferme de Claire-Fontaine? Lisez tous « Tonkilaron monte en Avion ».

N° 566. *Ondine*, par Nelly Simon. Série: littéraire. Age: depuis 12 ans.

Ondine? Une petite fille sauvage, insoumise comme les chats et les écureuils, ses amis. Plus que les autres enfants, elle aimait les parfums de la forêt, le sourire des rivières. Mais un jour, grâce à la belle auto de M. Sébastien, elle rencontra celle dont elle rêvait depuis toujours: la mer!

N° 567. *Oukidé, Captif des Touareg*, par Jean-Louis Cornuz. Série: littéraire. Age: de 12 à 16 ans.

Oukidé! Voilà un drôle de nom. Cela veut dire, paraît-il, l'allumette, en arabe. Mais le jeune garçon qu'on avait surnommé ainsi était si maigre qu'il le méritait bien! Quant aux Touareg, ce sont des nomades, vivant dans le désert, et se déplaçant sans cesse à dos de chameau. Mais ce qui arriva à Oukidé, et comment après avoir eu très peur au moment ou les Touareg l'enlevaient, il revint chez ses parents, monté sur un chameau qu'il avait gagné par son courage et par son savoir-faire, tu le sauras, ami lecteur, en lisant cette histoire. Et peut-être voudras-tu, toi aussi, apprendre à désinfecter des blessures et à résister aux démons qui se cachent loin des hommes.

N° 568. *La Croisière de l'Altaïr*, par Hélène Devenoge. Série: voyages et aventures. Age: depuis 9 ans.

« La Croisière de l'Altaïr » raconte les vacances de deux jeunes garçons. Vacances qui semblaient devoir se dérouler paisiblement, mais où se succèdent les aventures les plus inattendues. Un petit voilier, un vieux monsieur, un enfant américain, et des voleurs amènent beaucoup d'imprévu dans la vie des deux héros involontaires de cette histoire.

N° 569. *L'Etrange Aventure de Petit-Rien*, par Stella Juon. Série: littéraire. Age: depuis 9 ans.

Vous lirez avec plaisir « L'Etrange Aventure de Petit-Rien ». Vous y ferez la connaissance d'un garçon peu banal, vous le suivrez chez le roi des nains, vous pénétrerez avec lui dans l'effrayante maison du magicien... Et vous aimerez Petit-Rien.

N° 570. *La Forêt enchantée*, par Alice Parisod. Série: pour les petits. Age: depuis 8 ans.

Vous tous, chers petits amis, qui aimez les contes de fées, la prodigieuse aventure de ces deux enfants vous charmera. Vous admirerez l'héroïsme de Jeannot, mais que penserez-vous de la curieuse petite Fleurette?

N° 571. *La Belle Nivernaise*, par Alphonse Daudet. Série: littéraire. Age: depuis 12 ans.

Qu'adviendra-t-il de cet enfant abandonné dans une grande ville des bords de la Seine? Comment parviendra-t-il à transformer un homme? Voulez-vous connaître les aventures de la Nivernaise? Lisez ce récit si touchant de Daudet.

N° 253. *La Chèvre de Monsieur Seguin*, par Alphonse Daudet. 5e édition. Série: album à colorier. Age: depuis 5 ans.

Aimes-tu la belle histoire de la chèvre de M. Seguin? Tu pourras la relire et colorier ces beaux dessins. Prends tes crayons de couleur. Regarde une fois encore l'image de la couverture. Tu peux aussi réussir! N'appuie pas sur le crayon. Trace très lentement tes traits, toujours dans le même sens.

## MITTEILUNGEN DES SEKRETARIATES ★ COMMUNICATIONS DU SECRETARIAT

**Kantonalvorstand BLV.** Sitzung vom 1. Oktober 1956.

1. **Darlehen und Unterstützungen.** a) *Ausbildungsdarlehen:* Vom SLV 2×1000 Franken, 1×900 Franken (gleichviel vom BLV schon bewilligt); vom BLV 1×1000 Franken (gleicher Antrag an SLV). b) *Überbrückungsdarlehen:* vom SLV 1000 und 8000 Franken an Aktive. c) *Unterstützungen:* vom SLV 500 Franken an eine aktive Lehrkraft, 600 Franken an eine Lehrerswitwe.
2. **Nachlese zur Abstimmung über das Lehrerbesoldungsgesetz.** Aus zwei Dankesbriefen geht unter anderem hervor, dass gerade in kleinen Gemeinden das Ergebnis stark vom persönlichen Ansehen der Lehrerschaft abhing.
3. Eine Eingabe der Personalverbände (BSPV, VPOD, BLV) um *Erhöhung der Teuerungszulage* von 6½% auf 8% für die 2. Jahreshälfte 1956 scheint gute Aussichten zu haben.
4. Ein Postulat um Einführung eines **Vorbereitungskurses an Seminarien** zur Nachhilfe an Kandidaten aus kleinen Landsekundarschulen erweckt wegen der Strukturveränderung in der Ausbildung Bedenken; vorzuziehen wären eventuell regionale Lösungen.
5. Eine neueste Statistik über den **Bedarf an Lehrkräften** bis 1961 legt den Schluss nahe, dass 1957 ein letzter Sonderkurs für Primarlehrer und nochmals eine 4. Klasse am Staatsseminar nötig sein werden. Der Kantonalvorstand verfolgt die Frage aufmerksam.

**Comité cantonal de la SIB.** Séance du 1er octobre 1956.

1. **Prêts et secours.** a) *Prêts pour études:* De la SSI 2×1000 fr., 1×900 fr. (les mêmes sommes ont déjà été accordées par la SIB); de la SIB 1×1000 fr. (même somme requise à la SSI). b) Prêts passagers: de la SSI 1000 fr. et 8000 fr. à des collègues en fonctions. c) Secours: De la SSI 500 fr. à un membre actif et 600 fr. à une veuve d'instituteur.
2. **Après l'acceptation de la loi sur les traitements du corps enseignant.** Il résulte de deux lettres de remerciement que la considération personnelle des enseignants a fort influencé le résultat de la votation, surtout dans les petites communes.
3. Une requête des associations du personnel (SIB, APEB, VPOD) pour une **augmentation des allocations de renchérissement** de 6½ à 8% pour la seconde moitié de 1956 a de bonnes chances d'être acceptée.
4. Un postulat demandant l'introduction d'un **cours préparatoire aux séminaires** pour les candidats venant de petites écoles secondaires rurales est accueilli avec réserve à cause des changements de structure qu'il risque d'entraîner; il serait préférable de trouver des solutions régionales.
5. Il résulte d'une nouvelle statistique sur le **nombre requis des enseignants** jusqu'en 1961 qu'il sera nécessaire d'organiser un dernier cours spécial pour les instituteurs primaires et d'ouvrir encore une fois une 4e classe au séminaire de l'Etat. Le Comité cantonal suit attentivement cette question.

6. **Rechtsschutz:** a) Schwere Zerwürfnisse an einer Landsekundarschule konnten vom Kantonalvorstand des BMV trotz grosser Anstrengungen nicht beigelegt werden. Der Handel wurde an den Kantonalvorstand des BLV überwiesen. b) Ein Verleumdungsfall wurde durch einen Vergleich erledigt. c) Einem Primarlehrer wird der Rechtsschutz in einem Streitfall wegen Körperstrafe zugesichert. d) Zwei Kollegen haben vom Rechtsberater Auskunft erhalten. e) Ein Stellvertreter ist in einen Haftpflichtfall verstrickt. f) Einer Lehrerin wird der Rechtsschutz erteilt für ihre wohlbegründeten Nachforderungen an die Gemeinde. g) Einige Fälle werden weiterverfolgt, Beschlüsse werden erst später nötig.
7. Der Vertrag mit der Schweiz. Nationalversicherungs-Gesellschaft über die **Haftpflichtversicherung** unserer Mitglieder wird erneuert. Ausdehnung auf Westeuropa, Verdoppelung der Leistung; Erhöhung der Prämien von Fr. 2.— auf Fr. 2.50.
8. Die formelle Geschäftsübergabe an den neuen Zentralsekretär erfolgt gegen Schluss der Sitzung.

In Anwesenheit einiger Gäste **verabschiedet** sich der Kantonalvorstand vom verdienten Zentralsekretär, **Dr. K. Wyss,** anlässlich eines Mittagessens im Löwen zu Worb.

Der Zentralsekretär: *Rychner*

6. **Assistance judiciaire:** a) Malgré bien des efforts, il n'a pas été possible au Comité cantonal de la SBMEM de mettre fin à un litige entre collègues d'une école secondaire rurale. L'affaire a été renvoyée au Comité cantonal de la SIB. b) Un cas de calomnie a été liquidé par voie d'accommodement. c) L'assistance judiciaire a été accordée à un instituteur primaire dans un cas de châtiment corporel. d) Deux collègues ont bénéficié d'une consultation chez notre avocat-conseil. e) Un remplaçant est engagé dans une affaire d'assurance responsabilité civile. f) L'assistance judiciaire a été accordée à une institutrice dans une requête bien fondée envers la commune. g) D'autres cas sont poursuivis; des décisions seront prises plus tard.
7. Le contrat avec la Compagnie d'assurances nationale Suisse concernant **l'assurance responsabilité civile** de nos membres a été renouvelé. Extension à l'Europe occidentale. Redoublement des prestations. Augmentation des primes de 2 à 2 fr. 50.
8. La transmission formelle des pouvoirs au nouveau secrétaire central a lieu vers la fin de la séance.

En présence de quelques invités, le Comité cantonal **prend officiellement congé** du secrétaire central, M. le **Dr K. Wyss,** lors d'un dîner au « Löwen » à Worb.

Le secrétaire central: *Rychner*

---

**Nochmals Dank**

Meinen Rücktritt vom Zentralsekretariat des Bernischen Lehrervereins hat vor allem der Kantonalvorstand überaus freundlich und ehrenvoll gestaltet. Aber auch viele Mitglieder und Vertreter befreundeter Berufsverbände haben mir in Wort und Tat Dank und Anerkennung gezollt. Für diese Zeichen freundschaftlicher Verbundenheit möchte ich allen meinen herzlichen Dank aussprechen. *Karl Wyss*

**Encore une fois: merci!**

Le Comité cantonal nous a honorés, ma femme et moi, d'une cérémonie d'adieux qui nous a touchés. Nombreux sont les membres de la SIB et les représentants d'associations amies qui m'ont également exprimé et prouvé leur gratitude et leur estime. Je les remercie tous bien cordialement de ces signes d'amitié et d'attachement.

*Karl Wyss*

**Welche Weihnachtsarbeiten haben Sie mit Ihren Schülern vorgesehen?**

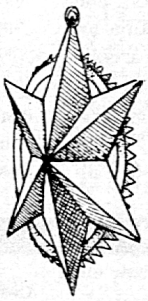

Papier- oder Stoffdruck mit Linol?
Weihnachtsschmuck aus Metallfolien?
Glas-Ätzen oder Mosaike?
Kerzen schmücken oder Strohsterne anfertigen?

Material und Anleitungsbücher erhalten Sie bei

**Franz Schubiger, Winterthur**

**Musikinstrumente und Noten**

Musikbücher
Blockflöten
Violinen
Radios
Grammophone
Schallplatten

Reiner
MARKTGASSE THUN TEL. 2 20 30

Versand überallhin

Turn-, Sport- und Spielgerätefabrik

**Alder & Eisenhut AG**

Küsnacht-Zürich
Ebnat-Kappel
051-90 09 05

Das schweizerische Spezialgeschäft für Turn- und Sportgeräte

**Direkter Verkauf ab Fabrik an Schulen, Vereine und Private**

**Gepflegte Möbel und Wohnausstattungen**

Polstermöbel
Vorhänge

**E. Wagner, Bern**
Kramgasse 6, Telephon 23470

Spezialgeschäft für
Musik-Instrumente
Reparaturen • Miete

Musik G. BESTGEN

Bern, Spitalgasse 4, Tel. 2 36 75

# Gratis Konferenz

(Keine Reklame)

«Blick auf den Fortschritt» ist eine kurzweilige Physik- und Chemiestunde, die sich in ihrer thematischen Gestaltung und Durchführung vor allem an die schulpflichtige Jugend richtet. Anhand von spannenden, aufschlussreichen Experimenten wird den Zuschauern die Bedeutung von Wissenschaft und Forschung in Vergangenheit, Gegenwart und Zukunft eindringlich vor Augen geführt.

Einige Stimmen über den Schauvortrag «Blick auf den Fortschritt»:

Eine Schule in Freiburg: «. . . Ihre Firma hatte die Freundlichkeit, unseren Schülern die Darbietung «Blick auf den Fortschritt» zu vermitteln. Im Auftrag meiner Kollegen möchte ich Ihnen für das Gebotene recht herzlich danken. Jeder gesunde Aufwand zu Gunsten der Jugend freut mich.»

Eine Schule in Bern: «. . . Der absolut gelungene und ausgezeichnet gehaltene Vortrag fand bei unseren Mitgliedern reges Interesse und wir möchten nicht versäumen, hiermit Ihnen unsern besten Dank auszusprechen.»

Das Programm umschliesst die folgenden Experimente:

- Die Säge aus Papier
- Farbwechsel auf Befehl
- Die Flasche als Hammer
- Vibrationen unter Kontrolle (Ein Ton zersprengt ein Wasserglas)
- Das Kältemittel «Freon»
- Kochen auf kaltem Herd
- Werdegang des Lichtes
- Musik auf dem Lichtstrahl
- Düsenantrieb
- Staub-Explosion

Falls Sie eine Gratisvorführung in Ihrer Schule interessiert, so setzen Sie sich bitte mit uns in Verbindung, damit wir zusammen die näheren Einzelheiten besprechen können. Vorführungen auf deutsch und französisch.

## General Motors Suisse S.A.

Public-Relations-Abteilung Biel, Telephon 032 - 2 61 61

Auch für Gesellschaften, Clubs etc.



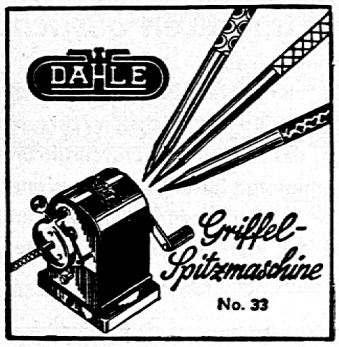


Kennen Sie die gute

## Griffelspitzmaschine?

Die Maschine spitzt Natur- und Kunstschiefergriffel mit und ohne Holzfassung schnell und sauber. Sie ist mit einem Spezialfräser von langer Haltbarkeit und einer automatischen Ausschaltvorrichtung ausgerüstet.

**Preis Fr. 16.70**

**ERNST INGOLD & CO., HERZOGENBUCHSEE**

Das Spezialgeschäft für Schulbedarf Eigene Fabrikation und Verlag



SCHÖNI Uhren & Bijouterie THUN

Der Fachmann bürgt für Qualität

**Bälliz 36**

*Kultivierte Pfeifenraucher*

sind hell begeistert vom «Fleur d'Orient», einem Luxus-Tabak, geschaffen von Burrus. Das Paket kostet nur 85 Cts. Jeder Zug ein Genuss.



Freie Besichtigung von 8-22 Uhr

## BASTLER-KURSE

für den **Flug- und Schiffsmodellbau** in modernst eingerichteter Werkstatt unter fachkundiger Anleitung

**ALFRED TANNER** Technische Spielwaren. Werkstoffe und Zubehör für den Modellbau Wankdorf-Stadion (Ostturm) Telephon 031 - 8 16 20

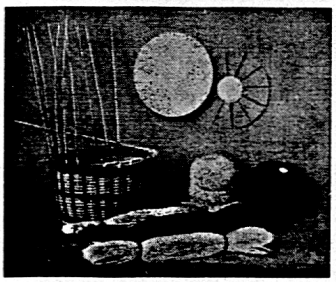

**Peddigrohr,** natur, gefärbt, gebleicht
**Kunstrohr,** alle Farben
**Naturbast,** Kunstbast
**Ramie** für Lampenschirme
**Bastmatten**
**Holzperlen,** Holzbödeli
**Strohhalme,** Binsen

Anleitung: A. Galst, wir flechten mit Peddigrohr Fr. 2.90
Anleitung: A. Galst, wir basteln mit Bast Fr. 2.90

Sam. Meier

Preisliste verlangen

Korbmaterialien, **Schaffhausen**

Teppiche jeder Art in enormer Auswahl finden Sie immer preiswert bei

**GEBRÜDER BURKHARD, BERN**
Zeughausgasse 20

# COPYREX

der Welt vorteilhaftester Rotations-Umdrucker
Fr. 220.–

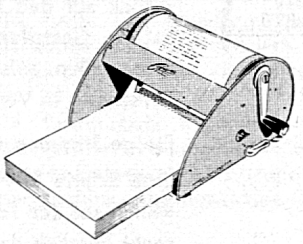

druckt in einem Arbeitsgang – ohne Farbe und Matrizen – mehrfarbige Auflagen vom kleinsten Format bis 30 × 20 cm

**Der ideale Vervielfältiger für Schulzwecke!**
**Schnell, sauber, sparsam**

Prospekte oder 8 Tage Probe

Generalvertretung:
**Eugen Keller & Co. AG.**
**Bern,** Monbijoustrasse 22
Telephon 031 - 2 34 91

Büromaschinen, Büromöbel seit 1912

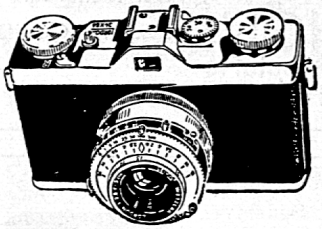

## Wer photographiert hat mehr vom Leben !

169. Herrliche Color- oder schwarzweiss Photos mit der Präzisionskamera Lordox 24 × 36 mit dem berühmten Lordon 2,8 aus Wetzlar **Fr. 165.–** oder monatlich **Fr. 16.50**

171. Visobella 24 × 36, Schnellaufzug. Präzisionskamera aus West-Deutschland. Anastigmat 3,5 ebenfalls in Pronto mit Selbstauslöser **Fr. 121.–**, Ledertasche **Fr. 25.–**, oder monatlich **Fr. 14.60**

172. Super Visobella mit Schnellaufzug, gekuppelter Mess-Sucher. Anastigmat 3,5 SVS mit Selbstauslöser **Fr. 238.–**, Ledertasche **Fr. 27.75**, oder monatlich **Fr. 26.50**

L 158. Noris Trumpf 150 S 2 Präzisions Dia, Projektor für Schule und Heim. Mit Lampe 150 W und Koffer **Fr. 208.45** oder monatlich **Fr. 20.85**

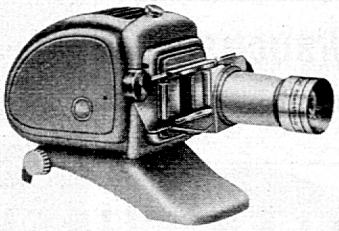

Dupan Trade Mark

Automatic Vergrösserungen, Kleinbild auf 7 × 10 von ganzen Filmen oder 6er Streifen **Fr. –.37**
von Einzel-Negativen, verschnitten auf 7 × 10 **Fr. –.63**

**Dupan Central-Photo-Service Thun**

## Zu mieten gesucht

Der Hilfsverein für die Stadt Bern sucht für die Zeit von Juli bis August der nächsten Jahre ein Heim zu mieten, das sich für die Durchführung von Ferien-Kolonien mit 30–40 Kindern eignet. Eigenes Mobiliar ist vorhanden. Anfragen und Angebote sind zu richten an: **Fr. Pfister, Lehrer, Manuelstrasse 95, Bern.**

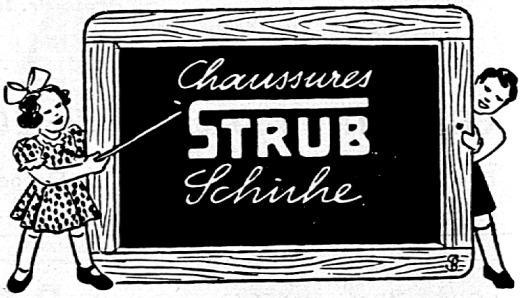


Gebrüder Georges
Bern Marktgasse 42




AZ Bern 1